

DEPARTEMENT  
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté de  
Communes MARANA GOLO  
2021/71**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris par à la délibération
37	37	27

Date de la convocation
<b>23/11/2021</b>

Date d'affichage

Objet de la Délibération
--------------------------

L'an deux mil vingt et un et le mardi 30 novembre à 11h30

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean DOMINICI

**Présents (18) :** Paule ALBERTINI – Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI - Joseph GALLETTI – Jean Charles GIABICONI - Isabelle GIUDICELLI - Bernard GRAZIANI – Maryline MASSONI - Jean François MATTEI – Alain MAZZONI – François MONTI – Anne Marie NATALI – Angèle NERI – José OLIVA – Pierre Antoine PASQUALINI – Jeanne Baptiste SAVELLI Charlotte TERRIGHI –

**Pouvoirs (9) :** Maria GAROBY donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO – Christophe GRAZIANI donne pouvoir à Charlotte TERRIGHI – Charles MARCELLI donne pouvoir à José GALLETTI - Augustine GARIBALDI donne pouvoir à Pierre Antoine PASQUALINI - Gabriel PASQUALI donne pouvoir à Pierre Antoine PASQUALINI - Marjorie PINDUCCI donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI – Frédéric RAO donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO - Jean Pierre VALDRIGHI donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI - Jean Marc MATTEI donne pouvoir à Jean DOMINICI

**Absents (10) :** Christiane ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Muriel BELTRAN – Christelle CRUCIANI Patrick EIDEL GUIDICELLI – Fortuné FELICELLI – Ange LAMBERTI - Pierre NATALI – Georges RISTICONI – Charlotte VITTORI

**Objet : Rénovation thermique du bâtiment d'exploitation principal de la STEP de Borgo Marana**

Monsieur Bernard GRAZIANI a été désigné comme secrétaire de séance

Le Président expose au conseil l'opportunité de réhabiliter le bâtiment d'exploitation principal de la STEP de la Marana en vue de réaliser des économies d'énergie.

Le montant de ces travaux a été estimé par le cabinet Lugarini à 173 750 € HT et 191 125 € TTC pouvant être financé comme suit :

Etat DSIL		
Subvention de la Collectivité de Corse		<b>80%</b>
Total Subventions		<b>139 000 €</b>
Part contributive de la Communauté de Communes y compris TVA		<b>52 125 €</b>
		<b>191 125 €</b>

Le Président prend l'engagement de réaliser par voie d'emprunt ou sur fonds disponibles, sa part contributive déductions faites des subventions ou allègements qui lui seront accordés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20211130-2021-71-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/12/2021

Affichage : 06/12/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Acte rendu exécutoire,  
Après dépôt en Préfecture

LE :

Et publication ou notification

DU :

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- . Approuve dans toute sa teneur l'exposé de son Président.
- . Approuve le projet de plan de financement qui lui est soumis.
- . Sollicite de Monsieur le Préfet de Haute Corse l'inscription de cette opération au prochain programme d'investissement.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

**Le Président**

**Jean DOMINICI**

 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**MARANA GOLO**  
Le Président de la Communauté  
de Communes Marana-Golo

Jean DOMINICI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20211130-2021-71-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/12/2021

Affichage : 06/12/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

